



2025

Rapport d'activité

ARASOL

Association Régionale
pour l'Action Sociale
dans l'Ouest lausannois

Zoom sur 2025



33 métiers différents et une expertise plurielle

L'ARASOL rassemble aujourd'hui 33 métiers différents, reflet de la diversité des compétences mobilisées au service de la population de l'Ouest lausannois.



Soutien terrain concret au sein de nos équipes

Le-la référent-e métier constitue un point d'appui identifié pour les équipes. Il-elle permet d'harmoniser les pratiques et d'apporter des réponses rapides aux situations complexes. Ce rôle, partiellement existant auparavant, a été institutionnalisé dans le cadre de la réorganisation interne en 2025.



L'engagement des gestionnaires au cœur de l'accompagnement

Cette année, les gestionnaires socio-administratif-ve-s ont fait face à une hausse marquée des dossiers, reflet de situations souvent fragiles, urgentes et complexes.

Chaque dossier représente une personne, une famille. Leur rôle clé est de garantir un accès rapide aux aides, sécuriser les parcours et prévenir l'aggravation des difficultés, grâce à une coordination efficace et un suivi adapté.

Dans un contexte de précarisation croissante, leur engagement quotidien soutient l'autonomie des bénéficiaires et renforce la qualité de l'accompagnement. Un travail discret, à l'impact durable.

Éditorial

L'année écoulée confirme une réalité désormais centrale pour l'Ouest lausannois : la question du logement constitue l'une des problématiques sociales les plus déterminantes de notre région. La tension persistante sur le marché locatif, conjuguée à la fragilisation économique d'une part croissante de la population, impacte directement les parcours de vie des personnes que nous accompagnons.

Face à ce constat, nous avons choisi d'agir de manière résolue et pragmatique, en mobilisant plusieurs leviers complémentaires. La prise de baux pour des logements de transition apporte des réponses concrètes à des situations urgentes, tandis qu'un effort particulier a été porté sur la prévention. En renforçant nos liens avec les régies et la qualité des échanges, nous favorisons une intervention en amont, avant que les difficultés ne deviennent irréversibles. Cette approche partenariale constitue un axe fort de notre action et produit des effets positifs.

Parallèlement, nous constatons une augmentation marquée du nombre de dossiers de bénéficiaires du Revenu d'Insertion (RI) ainsi que des demandes de prestations complémentaires. Ces évolutions exigent des ajustements constants dans la priorisation des interventions et l'organisation des ressources.

Dans ce contexte, une réorganisation interne a été engagée afin de renforcer l'efficacité collective. Le positionnement de managers de proximité vise à soutenir les équipes, fluidifier les processus et maintenir la qualité des prestations.

Enfin, la signature d'un nouveau bail permettra, en novembre 2027, de regrouper l'ensemble du personnel sur un site unique, à proximité immédiate de la gare de Renens, renforçant la cohésion et la collaboration.

Christophe MILARDI,
Directeur

Le Mot de la Présidente

L'année 2025 a été particulièrement dense pour l'ARASOL, marquée par plusieurs dossiers importants, tant au niveau de l'organisation de l'association que des évolutions cantonales et des enjeux liés au logement et à l'accompagnement de la population.

Futur regroupement des locaux:

Un Copil a été nommé pour le suivi de l'appel d'offres en vue de la sélection d'un architecte en charge des aménagements. Le dossier a suivi son cours tout au long de l'année et à fin 2025 les délais de novembre 2027 sont toujours tenus.

Avenir de l'association

intercommunale ARASOL:

Le travail législatif en vue de la création de nouveaux établissements régionaux d'action sociale (ERAS) est toujours en cours au niveau cantonal. La mise en œuvre a été repoussée à janvier 2027 sous réserve de la validation du projet par le Grand Conseil en 2026. A la demande du département cantonal, le Comité a confirmé Monsieur Christophe Milardi en tant que directeur de cette future entité pour l'Ouest lausannois.

L'évaluation de la POS a été

livrée en novembre, démontrant toute la pertinence de cet accueil populationnel. Ce service est financé partiellement par les communes membres de l'ARASOL afin de développer un appui social plus ciblé sur la population de nos communes.

Les mandats de gestion de l'Aide individuelle au logement et de l'office du logement de Renens jusqu'à la fin de la législature ont été ratifiés par le Comité directeur.

L'augmentation substantielle des dossiers RI et les problèmes de logement abordables pour la population, y compris celle qui n'est pas précarisée questionnent les politiques. Le Comité directeur a validé le projet de l'utilisation pendant deux années des 23 chambres de l'ancien EMS de l'Oriel à Renens pour en faire des logements transitoires avec accompagnement social. Le concept sera développé en 2026 en vue d'accueillir également les travailleur·euse·s sociaux·ales logement actuellement à l'étroit au CSR, en attendant le déménagement dans les nouveaux locaux.

«Le rôle de référent·e métier officialise une expertise de terrain dans la continuité des missions et tâches habituelles. Il facilite les échanges et tend à rendre l'organisation collective plus fluide, afin de travailler dans un cadre clair et mieux structuré.»

Dans le cadre de ce dernier rapport d'activité de la législature, et en vue du changement de gouvernance de l'action sociale dans le canton, il sera important que les communes continuent à rester proches de leur population précarisée ou en difficulté dans une société où le logement devient inabordable dans notre agglomération. Selon les chiffres de l'Office fédéral de la statistique, 50% des ménages disposent d'un revenu insuffisant pour accéder au logement à Lausanne. Au vu de notre proximité géographique et de la problématique déjà bien identifiée dans notre région, ce sujet devra être suivi attentivement par les élues qui devront mettre en place des politiques du logement proactives afin que les loyers ne deviennent pas, avec les assurances maladie, la raison principale de la précarisation de la population.

Le Comité directeur remercie les employé·e·s de l'ARASOL qui vivent actuellement une importante surcharge de travail au vu de l'augmentation du nombre de dossiers RI. Il remercie la direction qui met tout en œuvre pour atténuer cet impact avec une gestion agile des

ressources en personnel. Il remercie les collaborateur·trice·s de la POS qui doivent jongler entre les dossiers à traiter et l'information à délivrer. Il remercie l'équipe des TSL, proches de la population, lesquelles mettent tout en œuvre pour éviter les expulsions et défendre les intérêts des personnes qu'ils-elles suivent. Il remercie également le Conseil intercommunal qui a validé comptes et budgets avec confiance vis-à-vis des instances exécutives de l'association.

Au nom du Comité directeur

Pascale Manzini,
Présidente

Ressources humaines

Centre de formation pratique

Le Centre de formation pratique franchit un cap important cette année avec l'intégration d'un volet social, en complément du volet administratif existant. Ce dernier est épaulé par des Référent-e-s métiers formation Administratif-ve-s et social-e-s en charge de chacun de ces volets.

→ 6 personnes formées sur le volet social

→ 13 personnes formées sur le volet administratif

Un renforcement des compétences de nos collaborateur-trice-s au service de la qualité de l'accompagnement.



Au 31 décembre 2025

101

Collaborateur-trice-s, correspondant à 83.3 équivalent plein temps. Ce nombre comprend 81 femmes et 20 hommes

Le taux de rotation général est de

9.3%

Il reste inchangé par rapport à 2024

Durant l'année

120

collaborateur-trice-s différent-e-s ont été employé-e-s par l'ARASOL

Années passées à l'ARASOL

6

en moyenne (baisse en raison de plusieurs départs en retraite)

Processus de recrutement

Interview Milena Petrova

Généraliste en assurances sociales depuis le 1^{er} octobre 2025

Qu'est-ce qui vous a marqué dans le processus de recrutement de l'ARASOL ?

J'ai beaucoup aimé l'annonce : simple, claire, centrée sur l'essentiel. Pas d'exigences inutiles, juste le nécessaire. Ça a été un vrai coup de cœur.

Le premier contact ne s'est pas fait attendre. À ce moment-là, j'étais à l'étranger et j'ai dû déplacer le rendez-vous. J'avais peur que cela joue en ma défaveur. Au contraire, la réponse a été compréhensive. Cela m'a immédiatement rassurée et donné une première impression très positive.

Le jour de l'entretien, j'étais stressée. Mais l'atmosphère conviviale, l'explication du déroulement et la présentation authentique des collaboratrices ont rapidement fait retomber la pression. J'ai compris que je pouvais simplement être moi-même. Il ne s'agissait pas de se survaloriser

ni de répondre à des questions toutes faites, mais d'échanger sincèrement sur nos attentes respectives. Je me suis sentie écoutée, respectée, jamais jugée.

La proposition d'une journée d'essai est arrivée rapidement. Pour moi, c'était essentiel : voir concrètement le travail, rencontrer l'équipe, ressentir l'ambiance. L'accueil a été chaleureux, les explications et les échanges rassurants. La journée s'est conclue par un temps de débriefing, que j'ai particulièrement apprécié. Avant même mon entrée en fonction, j'ai été invitée à une sortie du personnel et me suis facilement sentie incluse. Ce geste m'a touchée.

Au final, tout au long du processus, j'ai été à l'aise et en confiance. Mon intuition de départ était la bonne.



→ suite de la page 5

Comment s'est passée votre intégration et vos premiers mois ?

Mon arrivée s'est faite en douceur, sans pression excessive. Dès le premier mois, un planning d'intégration m'a permis de rencontrer les différents services. Ces échanges ont été précieux pour comprendre l'institution.

La formation se fait étape par étape, avec le droit de ne pas savoir, de poser des questions et même de faire des erreurs. Cela m'a beaucoup changée de certaines expériences passées. Ici, l'apprentissage s'inscrit dans un climat de confiance. Les collègues sont présent-e-s, disponibles et bienveillant-e-s ; chacun-e contribue,

à sa manière, à ce sentiment d'accompagnement.

Le travail reste exigeant et demande un équilibre constant entre cadre légal et dimension humaine. C'est justement cet équilibre qui donne tout son sens à ma place aujourd'hui. Mettre en pratique les acquis du brevet que je viens d'obtenir, au service de situations humaines parfois complexes, donne une dimension très concrète à mon parcours et confirme la direction que j'ai choisie.

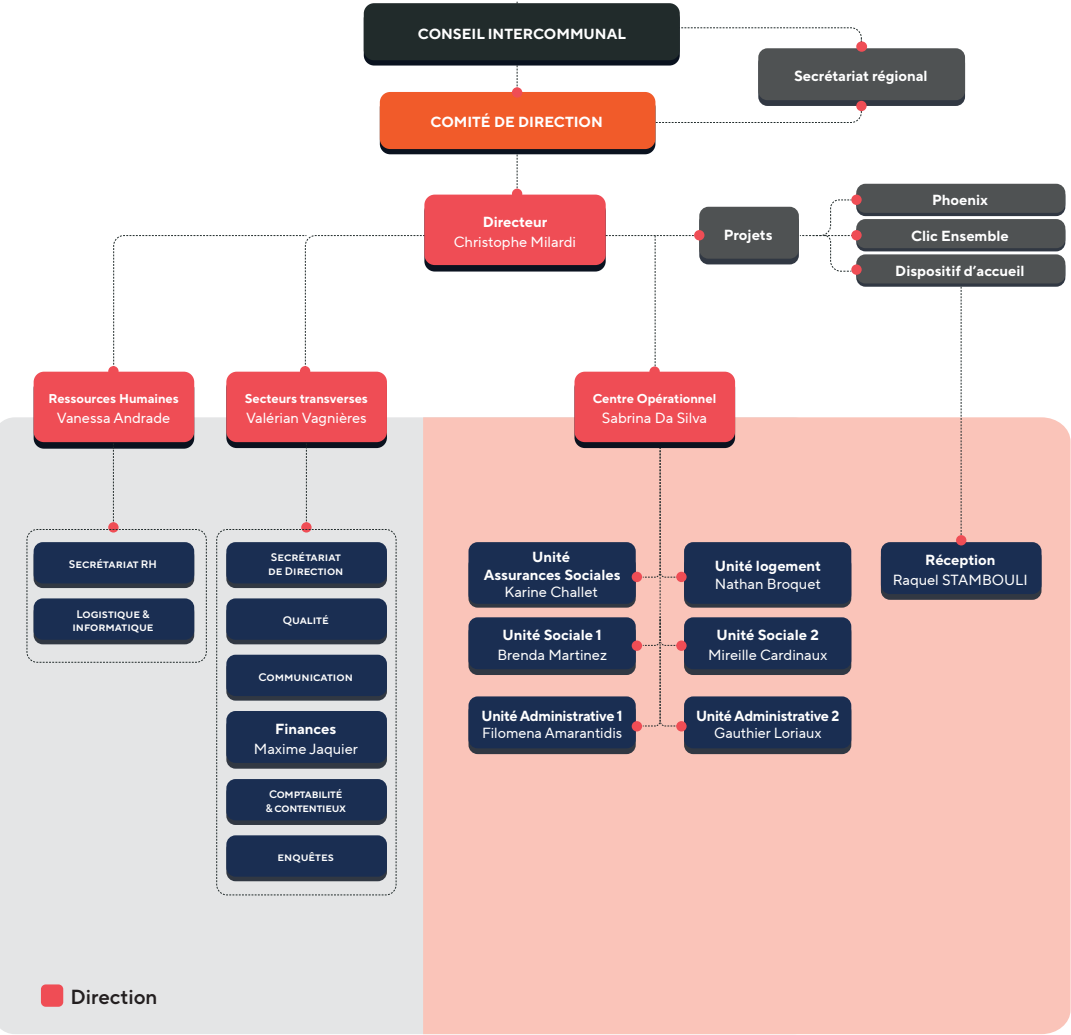
Responsables d'unité du Centre Opérationnel

A la suite de la réorganisation nous sommes passés de 2 à 6 unités, renforçant ainsi notre équipe de responsables.



Mireille Cardinaux, Brenda Martinez,
Gauthier Loriaux, Nathan Broquet,
Filomena Amarantidis et Karine Challet

Organigramme de l'ARASOL



La Porte d'Orientation Sociale et ses partenaires

En 2025, la Porte d'Orientation Sociale (POS) a connu une activité très soutenue, en nette hausse par rapport à 2024. L'année a comptabilisé 19'246 visiteurs (contre 14'857 en 2024). Près d'une situation sur neuf nécessite une analyse sociale approfondie via une info sociale. Cette augmentation significative confirme le rôle central de la POS comme point d'entrée du dispositif social dans l'Ouest lausannois.

La fréquentation journalière est restée élevée tout au long de l'année, avec des pics marqués au second semestre. Les équipes ont fait face à un afflux de demandes variées et souvent complexes,

nécessitant un important travail d'écoute, de clarification et d'orientation. La plupart de nos partenaires ont poursuivi leur activité ponctuelle à la POS et nous avons pu développer un nouveau partenariat lors de plusieurs demi-journées avec Unisanté autour du dépistage du cancer du côlon.

Par ailleurs, une démarche d'évaluation de la POS a été menée en 2025. Les premiers constats issus de ce travail serviront de base aux axes d'amélioration et aux mesures qui seront développés de manière approfondie dans le rapport 2026.



Mesures d'insertion sociale



440

Nombre de personnes
ayant bénéficié d'une
ou plusieurs MIS,
en 2025

MIS = mesure d'insertion sociale

Nbre bénéficiaires ayant suivi une MIS en 2025

Type contrat	Nb personnes
MIS individualisée	61
MIS socio-professionnelles	151
MIS Familles	32
MIS de transition	64
MIS rétablissement du lien social	131
MIS Capacités de base	26
MIS autres	51
MIS Projets spécifiques	5



51.1%

Des personnes
accompagnées dans
ce dispositif retrouvent
un emploi.

L'Unité Commune, issue de la collaboration entre deux CSR (ARASOL et ARASPE) et l'ORP de Prilly, propose un accompagnement coordonné des bénéficiaires ayant accès au dispositif sur les plans social et professionnel. Elle permet un suivi conjoint entre les assistant·e·s sociaux·al·s et les conseiller·ère·s en personnel, afin de prendre en compte la situation globale des personnes et de les soutenir de manière cohérente dans leur parcours vers l'emploi.

JAD // Jeunes Adultes en Difficulté



445

Dossiers JAD suivis au 31.12.25
445 dont 112 ayant intégré le dispositif JAD
(dispositif offrant un projet concret de
formation certifiante aux moins de 25 ans)



82

Contrats ont été signés pour des mesures
de transition pour l'année 2025.

Nombre de JAD, avec ou
sans aide financière

2025	Nb JAD aidés
Bussigny	48
Chavannes-près-Renens	64
Crissier	58
Ecublens	63
Renens	169
Villars-Ste-Croix	0
St-Sulpice	1
Autres	42
Total	445

Phoenix

En 2025, le projet Phoenix a poursuivi son accompagnement auprès de jeunes de 16 à 25 ans en très grande vulnérabilité et en décrochage, marqués par des difficultés scolaires, psycho-sociales et familiales. Sans réponse adaptée, ces situations mènent à des ruptures répétées et à un recours accru aux dispositifs d'urgence. Depuis le début du projet à l'été 2024, 15 jeunes ont bénéficié d'un suivi intensif, de proximité et à bas seuil durant 12 à 18 mois ; 3 ont accédé à des solutions adaptées. Fondé sur la flexibilité, l'« aller vers » et la continuité du lien, Phoenix favorise une prévention des ruptures, une stabilisation, un accès à des logements socio-éducatifs, une réactivation des réseaux de soins, une remobilisation progressive vers l'insertion et la formation ou toute autre orientation adaptée à leurs besoins et profils. Ce projet est mené par Pascale Spaoloni, Case manager, en collaboration avec l'ARAS Prilly-Echallens.

Assurances Sociales



Le pourcentage des personnes
subsidées dans l'Ouest
Lausannois est de

44.2%



Nombre de familles
bénéficiant des Prestations
Complémentaires Familles

712



Nombre de personnes bénéficiant
des Prestations Complémentaires
AVS/AI au 31.12.25:

3'095



Nombre de subsidiés à
l'assurance maladie au 31.12.25

33'444

En 2025, la hausse des instructions de dossiers s'est poursuivie, notamment pour les dossiers PC, en augmentation de 24% en comparaison à l'année 2024 (moyenne de 34 dossiers mensuels passée à 42). Les délais de traitement se sont allongés, en raison de la complexité des demandes ainsi que des justificatifs demandés. L'année a aussi été marquée par l'introduction de l'Aide Individuelle au Logement à Renens: 147 demandes traitées et 54 ménages bénéficiaires au 31 décembre. Cette aide apporte une réelle plus-value pour la population rennanaise, non seulement sur le plan financier, mais aussi grâce à l'analyse globale des situations et à l'identification d'autres prestations auxquelles les personnes peuvent prétendre.

Nombre de subsidiés à l'assurance-maladie par commune

	% de subsidiés par commune	Nombre de subsidiés
Bussigny	41%	4'999
Chavannes-près-Renens	46%	4'990
Crissier	43%	4'812
Ecublens	42%	5'831
Renens	55%	12'017
St-Sulpice	11%	586
Villars-Ste-Croix	22%	209
Total général		33'444

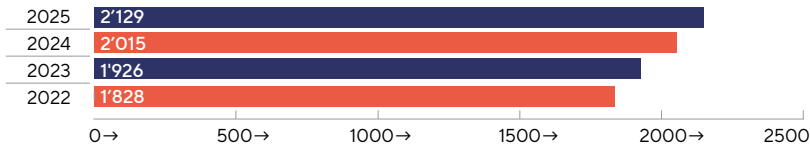
RI et prestations sociales

Evolution des **dépenses brutes** (totalité des prestations qui ont été versées aux bénéficiaires) **et nettes** (coût final à charge de la facture sociale, après encaissement de prestations en faveur des bénéficiaires)

Résultat global (paiement)	2025	2024
Dépenses	37'870'196.05	35'843'422.65
Recettes	-5'712'332.07	-6'157'773.21
Dépenses nettes	32'157'863.98	29'685'649.44*

*ces chiffres ont été consolidés dans le courant 2025 après la publication du dernier rapport d'activité 2024

Evolution de dossiers payés



Répartition par commune et par tranche d'âge des personnes aidées

Nombre de bénéficiaires RI par communes	Bussigny	Chavannes-près-Renens	Crissier	Ecublens	Renens	St Sulpice	Villars-Ste-Croix	Autres ¹	TOTAL
- 18 ans	170	163	117	162	473	12	3	33	1'083
JAD 18-25 ans	41	61	51	51	176	5	1	26	374
26-49 ans	209	188	217	168	623	20	9	70	1'407
50 ans et +	98	102	91	115	318	11	3	24	1'314
Total général ²	492	486	449	469	1'058	45	16	153	3'398



Dossiers ouverts

849³



Dossiers fermés

809

¹Écart dû aux changements d'adresses non encore effectués (arrivées récentes) ou aux départs en cours d'année.

²Les totaux diffèrent des sommes des colonnes, car une même personne peut être comptée plusieurs fois. Le total global exclut ces doublons.

³Dossiers ouverts et fermés de novembre 2024 à octobre 2025, les données ultérieures n'étant pas encore consolidées.

Le logement

En 2025, le nombre de procédures d'expulsion est demeuré globalement stable par rapport à 2024.

Si les gérances se sont montrées plus prudentes quant aux arrangements de paiement, car ceux-ci dépendent de la capacité réelle des locataires à résorber leurs arriérés, elles ont en revanche renforcé leur ouverture à des démarches concertées visant à prévenir les résiliations ou à en limiter les conséquences.

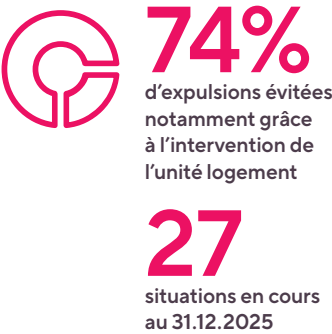
Cette évolution favorise davantage d'interventions précoces de notre part, permettant d'éviter, dans certains cas,

l'engagement de procédures d'expulsion ainsi que les coûts qui en découlent.

Parallèlement, les difficultés d'accès à un nouveau logement se sont accentuées pour les personnes concernées, en particulier celles faisant l'objet de poursuites. Dans un contexte de pénurie persistante, les délais de relogement s'allongent et les suivis requièrent un investissement accru de l'Unité logement, tant en intensité qu'en durée. Le mandat de gestion des logements subventionnés pour la Commune de Renens s'est poursuivi en 2025 et a été prolongé jusqu'en juillet 2026. Ce dispositif confirme

sa pertinence, notamment en facilitant la réorientation des demandeurs vers d'autres droits et prestations, contribuant ainsi à une prise en charge globale et coordonnée des situations. Enfin, afin de répondre aux difficultés structurelles d'accès au logement sur le marché traditionnel dans l'Ouest

lausannois, l'ARASOL a repris un nouveau bail au cours de l'année, portant à trois le nombre total de baux gérés. Ces logements constituent des solutions transitoires destinées en priorité aux familles en situation de relogement difficile.



	2025		2024	
	ordonnances d'expulsion	exécutions forcée	ordonnances d'expulsion	exécutions forcée
Bussigny	13	9	6	6
Chavannes-près-Renens	12	3	16	9
Crissier	7	5	4	3
Ecublens	8	8	10	10
Renens	33	21	39	19
St-Sulpice	1	1	0	1
Villars-Ste-Croix	0	0	0	0
Total ARASOL	74	47	75	48

Prestations	Indicateurs	Données 2025	Données 2024	Evolution en %
Prévention à la perte du logement	Nb de rattrapage d'arriérés loyer (bénéficiaires RI)	50	67	-25
	Nb de casuels RI par AS CSR	13	12	8
	Nb de casuels par TSL (hors RI)	11	11	0
	Nb d'arrangements de paiements	9	16	-44
	Nb d'interventions liées au savoir-habiter	5	4	25
	Nb de sollicitations pour cas de sous-locations	16	19	-16
Gestion de crise (perte logement)	Nb d'entrées à l'hôtel	39	62	-37
	Nb de sorties d'hôtel	37	61	-39
	Nb d'avis d'expulsions traités	103	103	0
	Nb d'entrées dans des baux communaux et ARASOL	3	6	-33
	Nb de sorties de baux communaux et ARASOL	4	5	-40
	Nb d'interventions pour situations EVAM	17	12	42
Stabilisation du logement	Nb de résiliations ordinaires	9	9	0
	Nb de visites à domicile	95	91	4
Appui social et mobilisation à la recherche d'un logement	Nb de bénéficiaires de l'unité logement	147	131	12
Autres tâches annexes	Nb de séances réseau	43	44	-2

Interview Didier Divorner

Municipal en charge des bâtiments, domaines et du logement, Ville de Renens

L'ARASOL est un partenaire clé dans le domaine du logement pour la Ville de Renens. Dans un contexte de forte pression immobilière, cette collaboration permet d'apporter des réponses coordonnées et concrètes à la population renanaise.

Comment voyez-vous l'évolution de l'accessibilité au logement dans l'Ouest lausannois ?

La pression sur le logement dans l'Ouest lausannois est avant tout structurelle. La proximité de Lausanne, la présence des hautes écoles ainsi que le développement continu des transports publics – notamment le tram et la gare – renforcent durablement l'attractivité du district. Cette dynamique, positive à bien des égards, exerce toutefois une tension persistante sur le marché du logement, rendant peu probable un relâchement significatif à moyen terme.

Face à cette réalité, les communes ont toutefois un rôle déterminant à jouer. Des leviers concrets permettent de soutenir l'accès au logement : l'activation du droit de préemption, l'inscription d'un taux minimum de logements d'utilité publique dans les plans d'affectation, ainsi qu'une prospection active pour acquérir des biens de manière stratégique, en évitant les logiques de surenchère.

Les communes peuvent agir de manière proactive en sécurisant l'offre de logements accessibles et en contribuant, à l'échelle communale, à des réponses durables pour la population.

En quoi l'ARASOL est-elle un partenaire stratégique pour la Ville de Renens ?

L'ARASOL est un partenaire stratégique pour la Ville de Renens, en particulier dans le domaine du logement. La collaboration s'est renforcée avec la mise en place de l'Aide individuelle au logement (AIL) et s'étend également à la gestion des logements subventionnés. Dans les deux cas, il s'agit d'accompagner des ménages aux ressources limitées, dont la situation peut être améliorée par une mobilisation pleine et entière des prestations existantes.

Lorsque les réflexions autour de l'AIL ont débuté, la Ville a choisi d'en déléguer la gestion à l'ARASOL plutôt que de l'internaliser. Cette approche, alors précurseuse à l'échelle cantonale, a suscité l'intérêt d'autres directions d'ARAS. Depuis sa mise en œuvre en 2024, ce choix démontre sa pertinence : en s'appuyant sur les compétences et l'expertise technique de l'ARASOL, la Commune renforce la lutte contre le non-recours, tout en favorisant une meilleure stabilité des équipes et des réponses plus cohérentes.

Consultation juridique CSP

La permanence juridique s'est tenue dans les locaux de la POS tout au long de l'année 2025, à un rythme hebdomadaire. Au total, 38 demi-journées de permanence ont été assurées, avec une moyenne de 9 personnes accueillies par permanence, soit une augmentation de 12 % par rapport à l'année précédente, ce qui confirme la pertinence du dispositif. Les demandes ont principalement porté sur des questions de droit de la famille, d'assurances sociales et de droit du travail.



Prestations juridiques délivrées par le CSP Vaud aux habitant-e-s des communes de l'ARASOL

	Lausanne	Renens	Total
Consultations individuelles données	157	46	203
Renseignements juridiques donnés en permanence	164	326	490
Renseignements non juridiques donnés en permanence	-	11	11
Conseils à des professionnel·les du CSR / de l'AAS	8	19	24

Questions à Sara Stankovic

Cheffe de projet du projet Clic Ensemble

Qu'est-ce qui vous a motivée à rejoindre l'ARASOL pour piloter le projet ?

Connaissez-vous déjà la problématique de l'inclusion numérique auparavant ?

Avant mon arrivée à l'ARASOL en septembre 2023, je travaillais déjà dans le domaine social et connaissais déjà les activités de l'ARASOL. Ce qui m'a particulièrement motivée, c'est l'opportunité de m'investir dans un projet pilote, de le construire et surtout d'en observer concrètement l'impact sur le terrain. Si je n'avais pas encore une connaissance approfondie de la fracture numérique à ce moment-là, j'étais déjà très sensible aux situations d'exclusion sociale au sens large. Le projet Clic Ensemble m'a immédiatement parlé par sa dimension inclusive et par son potentiel à répondre à un besoin réel et croissant au sein de la population.

Comment s'est déroulé votre passage au sein de l'ARASOL ?

Ces deux ans et demi au sein de l'ARASOL ont été particulièrement riches et intenses. À la suite de l'appel à projets Vaud pour vous, le projet Clic Ensemble s'est structuré rapidement

dans un contexte exigeant. La prise de fonction, la collaboration avec l'ARASPE, partenaire du projet, et la mise en œuvre opérationnelle se sont enchaînées dans un délai restreint, constituant un véritable défi, renforcé par une incertitude liée à un financement évolutif.

Les permanences ont rapidement trouvé leur public. La confiance accordée au projet s'est traduite par plusieurs prolongations : initialement prévu pour sept mois, il a été reconduit, puis prolongé jusqu'en 2027.

Le projet s'est parallèlement diversifié pour toucher un public plus large. Le travail en réseau est central : les partenariats avec des restaurants, des financeurs et des acteurs institutionnels et sociaux permettent d'orienter les participant-e-s vers des soutiens et des actions de prévention complémentaires à l'accompagnement numérique.

En 2025, une collaboration avec les TL a mené à des permanences dédiées pour accompagner leur public dans l'usage de l'application mobile. Des actions avec les communes de Bussigny, Chavannes

et d'Écublens ont également renforcé l'ancrage local du projet.

Le projet repose aussi sur l'engagement d'environ 30 bénévoles, pour lesquels j'ai une profonde admiration et reconnaissance. Leur patience, leur bienveillance et leur enthousiasme sont remarquables. Majoritairement seniors, mais aussi des étudiant-e-s et des personnes actives, ils-elles transmettent leurs connaissances avec beaucoup de générosité. J'ai enfin pu compter sur l'expertise et le soutien des collaborateur-trice-s de l'ARASOL à différentes étapes du projet.

Quels sont vos souhaits pour la suite du projet et pour le public de ces permanences ?

Mon souhait principal est que Clic Ensemble puisse poursuivre son développement et être pérennisé. La fracture numérique touchant une

part importante de la population, il est essentiel de renforcer l'impact du projet à travers les synergies avec les partenaires sociaux et le développement de collaborations institutionnelles.

La bonne fréquentation des permanences et les retours très positifs des participant-e-s montrent que le projet répond à un réel besoin. J'espère que cette dynamique se poursuivra et permettra aux participant-e-s de gagner en autonomie dans leurs démarches quotidiennes, de mieux connaître les prestations sociales et, in fine, de limiter le non-recours aux droits.

Cette expérience a constitué une étape marquante de mon parcours professionnel, et je suis fière de ce qui a été accompli. Je souhaite à celles et ceux qui feront vivre Clic Ensemble à l'avenir d'y trouver autant de sens et de plaisir, et de continuer à faire grandir ce projet.



Instances politiques

Membres du Comité de Direction au 31.12.2025

- Pascale MANZINI**, Présidente, Ecublens
Patricia SPACK ISENRICH, Bussigny
Eduardo CAMACHO-HÜBNER, Chavannes-près-Renens
Caroline ALBIKER POCHON, Vice-présidente, Crissier
Karine CLERC, Renens
Olivier MATTHEY, St-Sulpice
Nicole CATTANO, Villars-Ste-Croix
Secrétariat, Marie Barroso, Secrétaire de Direction ARASOL

Membres du Conseil Intercommunal au 31.12.25

Bussigny	Arun BOLKENSTEYN	Conseillère communale
	David RACCAUD	Conseiller communal
	Daniel BERDOZ	Conseiller communal
Chavannes-près-Renens	Gerardina RIGAMONTI	Conseillère communale
	Sofiène Ben HAMED	Conseiller communal
Crissier	Amanda BOVEY	Conseillère communale
	Pascal MAEDER	Conseiller communal
	Berta ARM	Conseillère communale
Ecublens	Amelia AMIGUET-VERCHER	Conseillère communale
	Daniela MIÉVILLE	Vice-présidente
	Belyse NAHIMANA	Conseillère communale
Renens	Carole CASTILLO	Conseillère communale
	Rosana JOLIAT	Conseillère communale
	Basile ZUFFEREY	Conseiller communal
	Rachid TAAROUFI	Conseiller communal
St-Sulpice	Nicolas GUILLOT	Président
	Linda RICHARDS	Conseillère communale
Villars-Ste-Croix	Jacqueline PERNET	Conseillère générale
	Vreni BOSS	Conseillère générale
Secrétariat	Marie Barroso	Secrétaire de Direction ARASOL

Ana Correia, Référente métiers
Gestionnaire socio-administrative du RI

«Contribuer à l'équité de traitement et à l'application harmonieuse des règles régissant le RI dans l'analyse des dossiers financiers, tout en soutenant les collaborateur-trice-s et responsables d'unité dans l'orientation et la gestion de situations»

Partenaires présents à la POS en 2025

- Le Centre Social Protestant - Vaud
- L'Association Pro-XY
- L'Association La Base
- Le CMS de l'Ouest lausannois - APREMADOL



plus d'informations
et horaires

Le KIWANIS Club

En 2025, fidèle à sa vocation d'accompagner les enfants d'ici et d'ailleurs vers un meilleur développement social, le Club Les Moraines de l'Ouest Lausannois continue de s'investir avec cœur et générosité.

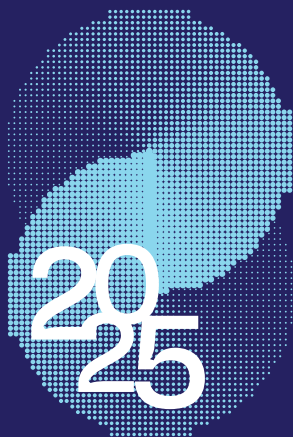


Population couverte par
l'ARASOL au 31.12.25

75'710



arasol.ch



scanner pour
accéder à notre
rapport en ligne

ARASOL

Association Régionale
pour l'Action Sociale
dans l'Ouest lausannois